

Domaine Les Cottages d'ANADARA à Anglet

Fiche d'information & Règlement intérieur

ACCES & STATIONNEMENTS

L'Adresse : 27bis allée du coût à Anglet.

Grand portail accès véhicules : pour entrer ou pour sortir de la résidence : ouverture uniquement avec la télécommande

Portillon allée du coût : pour entrer : code d'accès **XXX**
Pour sortir : un bouton sur le côté permet de déverrouiller le portillon.

Portillon des cottages : pour entrer : code d'accès **XXX**
Pour sortir : un bouton sur le côté permet de déverrouiller le portillon.

Porte accès sous-sol : S'ouvre uniquement avec la télécommande – se ferme automatiquement.

Portes individuelles de garages : S'ouvrent et se ferment uniquement avec la télécommande.

2 emplacements de parking sécurisés sont mis à votre disposition sous votre villa.

Nous vous demandons de garer vos véhicules uniquement sur ces emplacements.

Vous ne pouvez pas stationner votre véhicule sur les parkings aériens ou de manière « sauvage » (*trottoir, le long de la rampe accès sous-sol...*).

Si le gabarit de votre véhicule ne permet pas son stationnement au sous-sol ou si vous avez un 3^{ème} véhicule, nous vous demandons de stationner en dehors de la résidence (*allée du coût*).

Merci pour votre compréhension



GESTION des DECHETS

Local poubelles : situé à coté du portail principal de la résidence – accès par l'allée du coût (*n'oubliez pas le code du portillon*)

2 types de containers sont mis à votre disposition dans le local :

- Containers « tout venant » y compris le verre.
- Containers « tri » : Pour le plastique et le carton

Merci de ne pas entreposer vos déchets sur le sol.

Le verre doit être jeté avec le « tout venant ».

Si vous souhaitez trier le verre, vous devrez aller le déposer dans un point tri (*en dehors de la résidence*).

Merci pour votre compréhension



PISCINE

La piscine : est ouverte tous les jours (d'avril à octobre) de **8h à 20h**.

La piscine n'est pas surveillée. Les enfants non accompagnés d'une personne majeure apte à les surveiller ne sont pas autorisés à accéder à la piscine.

Attention aux nuisances : Pour le voisinage mais aussi pour les autres utilisateurs de la piscine : les jeux de ballon, la musique... sont des nuisances, cela est donc interdit.

Merci de limiter les cris et autres bruits susceptibles de nuire à la tranquillité des autres clients.

Les animaux sont interdits autour de la piscine.

Des transats et des parasols sont mis à votre disposition, nous vous demandons de les laisser autour du bassin et d'en faire bon usage. Merci de refermer votre parasol après utilisation.

Merci pour votre compréhension



ANIMAUX

Les animaux sont autorisés mais doivent être signalés lors de la réservation.

Les animaux sont sous la responsabilité de leur propriétaire et doivent être impérativement tenus en laisse en dehors de la villa (y compris dans les jardins car ces derniers ne sont pas clos).

Tous les frais inhérents à des dégradations dans la villa, dans les espaces verts ou autres espaces du domaine seront à la charge du propriétaire de l'animal.



Les animaux sont interdits autour de la piscine.

Ils ne doivent pas être en liberté dans le domaine, ils doivent impérativement être tenus en laisse y compris aux abords de la villa (jardin, terrasse...)

Les animaux ne doivent pas restés enfermés dans les villas en l'absence de leur propriétaire.

Les animaux ne doivent pas créer de nuisances, troubles du voisinage...

Les déjections doivent être ramassées.

Merci pour votre compréhension

DIVERS

Des étendoirs à linge sont mis à votre disposition dans les villas, merci de les utiliser.

Nous vous demandons de conserver cet étendoir sur votre terrasse ou à proximité immédiate de celle-ci.

Nous vous demandons de ne pas étendre votre linge et/ou serviettes de plages sur les balcons et fenêtres.

Il est interdit de tendre une corde à linge dans les espaces verts.

Tenue correcte : Nous vous demandons de ne pas vous promener torse nu dans les allées communes du domaine.

Les barbecues sont interdits.

Nuisances : Dans un souci de tranquillité pour l'ensemble des résidents, les nuisances sur le domaine (aux abords de la piscine, au niveau des villas...) sont strictement interdites de jour, comme de nuit.

Si les nuisances font l'objet de plaintes de la part du voisinage, nous serons dans l'obligation de mettre fin à votre séjour, sans délai, sans indemnité, sans remboursement.

Merci pour votre compréhension

PROBLEME TECHNIQUE

En cas de problème technique durant votre séjour, merci de contacter :

M. Philippe PEREIRA au XXXX

VOTRE DEPART

Les villas doivent être libérées **au plus tard à 10h.**

Nous reprendrons contact avec vous la veille de votre départ pour convenir d'un RDV pour l'état des lieux de sortie.

Pour votre départ, nous vous remercions de :

- **Vider entièrement le réfrigérateur et placards** : de ne laisser (si vous le souhaitez) que des produits non périssables et non ouvert.
- **Vider toutes les poubelles** au local à poubelles.
- **Défaire les lits** : regrouper draps, housses coussins et housses couettes dans la douche ou dans un sac mis à votre disposition (laisser alèses, couettes et couvertures repliées sur le lit)
- **Regrouper serviettes utilisées** dans la douche ou dans un sac mis à votre disposition.
- **laisser la villa dans un état correct de propreté.**

La caution vous sera rendue après état des lieux de la villa, si aucune dégradation ou manque d'équipement n'a été constaté. Dans le cas contraire la caution vous sera restituée dans un délai de 2 mois après paiement des sommes dues sur présentation d'une facture.

Etat de la villa à votre départ : Le non-respect des règles entrainera la déduction immédiate de la somme de 150€ sur votre caution.

Nous vous souhaitons un agréable séjour et restons à votre disposition.